

# AVEC nous

pour défendre nos services publics

Info-négo no 5 • 14 octobre 2014

## DÉFENDRE NOTRE RÉSEAU, PROTÉGER LES SERVICES

*« La bataille que nous devons mener, c'est la bataille de notre vie syndicale. »*

*– Jeff Begley, président de la FSSS–CSN*

En ouverture du dernier Conseil fédéral de la FSSS, à la fin septembre 2014, le président de la fédération, Jeff Begley, a appelé tous les syndicats à la mobilisation pour mener une bataille de tous les instants contre le démantèlement du réseau de la santé et des services sociaux. La prochaine année sera certainement des plus mouvementées et déterminantes. Nous devons nous mobiliser sur deux fronts à la fois, intimement liés, soit celui de nos négociations et celui contre les politiques d'austérité du gouvernement libéral, qu'il s'agisse des compressions budgétaires ou encore de la vaste réforme que le gouvernement compte engager, avec le projet de loi 10.

### NÉGOCIATIONS

Nos négociations collectives débiteront prochainement. Nous déposerons l'ensemble de nos revendications en même temps que toutes les organisations du Front commun, le 30 octobre. Ce sera le coup d'envoi de négociations charnières. Nos objectifs sont en phase avec les besoins de notre réseau. Pour assurer la pérennité du réseau, il faut trouver des solutions pour assurer notre capacité d'attirer

la relève et de retenir les plus expérimenté-es. Ceci passe notamment par un redressement salarial, car au cours des dernières décennies, les augmentations de salaire dans le secteur public ont été bien inférieures à celles octroyées dans les autres secteurs de la société. Le retard salarial moyen d'un employé de l'État québécois, par rapport aux salaires versés dans le marché pour des emplois comparables, se chiffre aujourd'hui à un peu plus de 8 %. Il s'agit d'une moyenne. Le retard individuel pour de nombreux titres d'emploi du réseau est beaucoup plus élevé que ça.



*Réunis en conseil fédéral de négociation, les 1<sup>er</sup> et 2 octobre 2014, quelque 600 délégué-es des syndicats FSSS–CSN du réseau public ont mis la dernière touche au projet sectoriel de négociation. Rappelons que les quatre grands chantiers sectoriels seront la lutte contre toutes les formes de privatisation, l'amélioration de la qualité de vie au travail, la finalisation des travaux sur la nomenclature des emplois ainsi que le renforcement des droits syndicaux. Pour plus d'information : <http://www.fsss.qc.ca/grands-dossiers/negociations-du-secteur-public/>*

SITE WEB DU FRONT COMMUN !

FRONT  
COMMUN  
2015

FRONTCOMMUN.ORG

# POURQUOI RÉSISTER À LA RÉFORME BARRETTE ?

Un premier rendez-vous nous attend dès cet automne. Pour la FSSS, il faut résister activement à la réforme que veut imposer le D<sup>r</sup> Barrette, à la tête du ministère de la Santé et des Services sociaux, car elle entraînerait des impacts négatifs majeurs pour les services à la population. Rappelons que cette réforme vise à abolir les agences, à fusionner tous les établissements relevant du ministère dans une région donnée

et à centraliser tous les pouvoirs dans les mains du ministre. Pour nous, cette réforme s'inscrit au cœur des politiques d'austérité du gouvernement libéral. Elle est indissociable du train de compressions budgétaires qui s'abat actuellement sur notre réseau ainsi que de nos négociations. Cette réforme n'améliorera pas l'accessibilité ni la qualité des services. Au contraire! Voici quelques-unes de ses conséquences :

## PRIVATISATION

Avec la réforme Barrette, le ministre aurait dorénavant le droit d'intervenir directement dans la gestion d'un ou des établissements, par exemple pour les forcer à conclure une entente de services avec le secteur privé. Aucun service, aucune mission ne seraient épargnés. Ce passage de la loi, très général et peu détaillé, laisse penser qu'il s'agit d'une voie royale vers la privatisation de services. D'autant plus que le regroupement des établissements en structure « mammouth » créerait des occasions fort profitables pour l'entreprise privée.

## MISSIONS SOCIALES

Les nouvelles structures graviteront autour de l'hôpital. Ce sont les hôpitaux, particulièrement ceux des grandes villes – et les médecins – qui décideront de tout et qui s'accapareront des budgets grandissants, et ce, au détriment des missions sociales. Les services sociaux et de première ligne en sortiraient grands perdants. Alors qu'on devrait miser sur davantage de prévention, sur le soutien à domicile, sur les services de première ligne, sur le traitement des maladies chroniques, on fait exactement le contraire en confiant aux hôpitaux un droit de veto sur les activités, non plus seulement des CLSC et des CHSLD, mais maintenant des centres jeunesse et des centres de réadaptation.

## CENTRALISATION

Alors que les systèmes de santé du monde entier tendent à décentraliser leur gestion, le Québec prendrait la voie inverse en abolissant les paliers régionaux et en centralisant les tâches de coordination.

## AUTORITAIRE

Le ministre s'octroie le droit de tout gérer d'en haut, y compris de nommer les membres des conseils d'administration. Faut-il rappeler que ceux-ci étaient bénévoles et les seuls représentants de la population au sein des établissements. Pourquoi se priver de la voix des principaux intéressés ?

## PARALYSIE

Le rebrassage de structures n'améliorera pas l'accessibilité aux services, ni leur qualité. Au contraire, elle concentrera des énergies importantes à travailler de nouvelles structures de gestion au lieu de se consacrer à l'amélioration des services. La précédente vague des fusions est à cet égard riche d'enseignements.

## VASE CLOS

Le ministre n'a consulté personne dans l'élaboration de cette réforme, ni les syndicats, ni les usagers et les usagers, ni les administrateurs... Le gouvernement menace même de représailles quiconque oserait la remettre en question. C'est probablement pour cela qu'elle ne répond pas aux véritables besoins de la population.

## COMPRESSIONS

Le ministre promet des économies annuelles de 220 millions. Au total, les agences qu'il souhaite abolir coûtent 96 millions et, si on peut abolir les agences, on peut difficilement abolir le rôle qu'elles jouent en coordination des services régionaux, en prévention, en hygiène du travail, etc. D'où proviendraient donc ces économies de 220 millions? Silence radio du côté du ministre.

## PLUS DE CADRES

La réforme Couillard du début des années 2000 devait faire diminuer le nombre de cadres en fusionnant de nombreux établissements. Au contraire, le nombre de cadres a augmenté de plus de 25 %, soit deux fois plus que le nombre de salarié-es dans les services et les soins. Comment croire qu'il en ira autrement cette fois-ci ?

## RIEN POUR LES SERVICES

La réforme ne prévoit pas s'attaquer au mode de rémunération des médecins ni au contrôle des prix des médicaments, deux des principales causes de l'augmentation des coûts. Le ministre refuse d'investir dans les soins à domicile, même si cela permettrait une meilleure utilisation des ressources. Loin de miser sur la prévention et l'accès à des services en première ligne, la réforme pourrait bien signer l'arrêt de mort des CLSC. Ceux-ci devraient pourtant s'imposer comme LA porte d'entrée dans le réseau, mais les gouvernements n'ont jamais eu le courage politique de le faire.